

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 03 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire en mairie sous la présidence de Joseph DEAGE, Maire.

Étaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, EHRY Jean-Marc, BEL Louis, NÉPLAZ Véronique, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, BON Emilie, DEVILLE Marie-Jo.

Excusés : MEYNET Jean-Yves, CORBÉ-COUEDEL Corinne, JORDAN Nermin, BUFFET Josette, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire adresse ses meilleurs vœux à l'équipe municipale, ainsi qu'aux employés communaux et du SIVOM Armoy-Le Lyaud. Il annonce le départ en retraite de Mireille GIRARD, secrétaire du SIVOM, et de Christine DÉTRY, secrétaire de mairie, et leur souhaite le meilleur pour la suite.

Le secrétariat du SIVOM est assuré par Mme GIRARDOT Karine depuis plusieurs mois ; Mme LE DRÉAU Caroline, en charge de l'accueil, de l'urbanisme et de l'état civil a pris ses fonctions de 9 décembre 2021. Monsieur le Maire leur souhaite la bienvenue et pleine réussite dans leur prise de poste.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 06 décembre 2021 :

Le procès-verbal de la séance du 06 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme : nouveaux permis de construire déposés :

Monsieur le Maire fait part des principales demandes d'autorisations d'urbanisme reçues en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant :

Monsieur le Maire propose de représenter la commune en tant que délégué titulaire et de désigner M. DUBOULOZ Hubert comme suppléant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de Thonon Agglomération :

Après avoir pris connaissance du projet arrêté du RLPI de Thonon Agglomération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

Questions diverses :

Foot : L'Association Sportive Le Lyaud-Armoy envisage d'installer des affiches publicitaires sponsorisées aux abords du stade de foot. Monsieur le Maire informe que cela est autorisé dans le cadre du RLPI.

Après plusieurs échanges et avis donnés au sein de l'assemblée, il est proposé au foot de présenter une maquette afin d'avoir un aperçu du projet, qui devra s'intégrer harmonieusement dans le site.

Distribution colis des Aînés : Monsieur le Maire remercie la commission des Aînés pour la distribution des colis, qui ont été très appréciés. 130 colis ont été distribués.

Assainissement : Monsieur le Maire annonce que des travaux d'assainissement seront réalisés par Thonon Agglomération au printemps, de la maison d'autonomie jusqu'au secteur des « Cruets » et « Route des Bois ». Une colonne d'eau de 100 sera également installée pour assurer un bouclage du réseau.

D'autres travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont prévus cet automne « Rue du Quart d'Avaux », « Rue de la Fruitière », « Rue du Centre » et « Route des Cathelins ».

Reboisements : Monsieur le Maire informe le Conseil que des plantations d'une surface d'1ha6 sont prévues par Thonon Agglomération sur le secteur des Hermones, en compensation de l'extension de la zone économique de Perrignier.

Dans ce même cadre, une châtaigneraie sera plantée au niveau de la petite carrière « La Perreuse ».

L'Office National des Forêts a été sollicité pour réaliser ce projet.

Panneaux Région / Département : La commune devra installer prochainement des panneaux de la Région et du Conseil Départemental, procédure obligatoire pour percevoir des versements de subventions.

Transports en commun et scolaires : Dans le cadre de la transition entre les délégataires du réseau transports sortants et entrants, et pour de multiples raisons, Thonon Agglomération fait face à des perturbations pour assurer la continuité de service.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue lundi 07 février 2022 à 20h00.

Le Lyaud, le 04 janvier 2022.

Le Maire,
Joseph DEAGE

